

COMMUNE LE THOU

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2024

Délibération n° 2024-04-04-1

Délibération annuelle autorisant la création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

Résumé : Il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à accroissement temporaire d'activité. Autoriser le Maire à créer ses emplois.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024-04-04-2

Décision modificative n°1

Résumé : Les crédits budgétaires pour l'opération « acquisition d'un camion pour le service technique » non suffisamment prévus : + 4300 € en diminuant les crédits de l'opération n° 593.

Création d'une opération budgétaire : acquisition d'un terrain :

Section d'investissement

Dépenses

Opération n° 597 Art. 2111 : 3 000.00 €

Recettes

021 Virement section fonctionnement : 3 000.00 €

Section de fonctionnement

Dépenses

Art. 615221 : - 3 000.00 €

023 Virement section investissement : 3 000.00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024-04-04-3

Demande de subvention « amendes de police ». Création d'un parking et de chemins piétons

Résumé : Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un parking et de chemins piétons sur un terrain communal.

Ces travaux peuvent être financés dans le cadre du programme des « Amendes de police » et propose le plan de financement suivant :

Coût HT des travaux : 21 366.22 €

Subvention attendue (25%) : 5 341.56 €

Autofinancement sur HT : 16 024.66 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024-04-04-4

Réhabilitation d'un bâtiment en 7 logements à loyer libre. Demande de subvention

Résumé : Monsieur le Maire rappelle le projet de réhabilitation d'un bâtiment appartenant à la commune en 7 logements à loyer libre.

Il informe que le Conseil Départemental dans le cadre du « fonds d'aide au logement à loyer libre » peut financer à hauteur de 17 500 € par logement soit une aide totale de 122 500.00 €. Autorisation pour déposer le dossier de demande de subvention.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024-04-04-5

Demande de subvention pour la création d'un parcours sportif

Résumé : Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un parcours sportif dans le hameau de Charmeneuil.

Il informe que le Conseil Départemental de la Charente-Maritime peut financer ce type de projet.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Coût HT de l'aménagement : 7 446.00 €

Subvention attendue (25%) : 1 861.50 €

Autofinancement sur HT : 5 584.50 €

Adopter le plan de financement et autoriser le maire à déposer le dossier de demande de subvention.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2024-04-04-6

Subvention exceptionnelle au bénéfice du collège A. Dulin

Résumé : Monsieur le Maire informe que le collège A. Dulin d'Aigrefeuille sollicite une subvention pour le financement de projets pédagogiques.

52 élèves de la commune du Thou sont concernés.

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention de 1 000.00€.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Date d'affichage et publication sur le site internet de la commune du THOU, le **lundi 8 avril 2024**